

Le Groupe AGRICA obtient l'agrément de l'ACPR pour le lancement du fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) de son institution de prévoyance CPCEA



Paris, le 17 décembre 2021 – Acteur historique de la retraite supplémentaire depuis 1952, à travers son institution CPCEA dédiée aux salariés cadres de la production agricole, le Groupe AGRICA avait déposé un dossier auprès de l'ACPR le 29 juin 2021 pour créer un Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire.

L'agrément sera effectif à l'issue de sa parution au Journal Officiel. Dès lors le transfert des contrats pourra être réalisé.

Filiale de l'institution, le FRPS CPCEA Retraite Supplémentaire prend la forme d'une société anonyme d'assurance et bénéficiera du cadre prudentiel plus favorable à la gestion d'actifs de long terme tout en assurant un développement rentable des activités. Il s'agit de la première société d'assurance créée par le Groupe AGRICA.

« La création du FRPS garantit une moindre volatilité de l'impact des marchés financiers sur la solvabilité, sollicite moins de fonds propres en cas de contexte financier défavorable et offre ainsi au régime un avantage concurrentiel » souligne Frédéric Hérault, directeur général du Groupe AGRICA.

En termes de gouvernance, le Conseil d'administration du FRPS est composé paritairement de dix administrateurs, soit cinq par collège, choisis parmi les administrateurs de l'institution de prévoyance CPCEA.

Avec la mise en place de ce FRPS, le Groupe AGRICA réaffirme son expertise sur le marché de l'épargne retraite à destination du monde agricole tout en faisant partie des groupes de protection sociale complémentaire précurseurs à avoir pris cette orientation aux côtés des grands assureurs de la place.

En chiffres / Le régime de retraite supplémentaire CPCEA (données 2020)

- 12 138 entreprises adhérentes
- 27 018 cotisants
- 33,3 millions d'euros de cotisations pour le régime de retraite supplémentaire

A propos du Groupe AGRICA www.groupagricar.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 725 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire à ce jour et plus d'1 million de cotisants dans 200 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron / Groupe AGRICA
Tel: 01.71.21.53.07
communication@groupagricar.com